

Anglais B2 EAD

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Maison des Langues
- > Code ELP : 4K6KABzD

Présentation

Contenus / programme :

Le cours s'inscrit dans la lignée directe de celui du S1 et porte également sur le monde journalistique. L'objectif de ce semestre est la rédaction d'un article de presse en empruntant les codes de rédaction spécifiques au type de journal (presse de qualité, tabloïde, etc.) et une langue adaptée.

Le cours EAD comprend :

- des activités auto-corrigées pour un apprentissage en autonomie (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, apprentissage du lexique, révisions des structures grammaticales) en lien avec les thèmes travaillés
- des rendus individuels avec date butoir pour le travail de l'expression écrite
- des forums permettant d'interagir avec la formatrice et les autres apprenant·es
- un examen blanc au même format que l'examen final pour le dernier entraînement récapitulatif

Compétences travaillées autour des thèmes :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension de l'écrit
- Production écrite

Objectifs

Les cours visant l'acquisition du niveau B2 permettent à l'étudiant·e d'approfondir sa maîtrise de la langue. A l'issue des deux semestres de cours, l'étudiant·e sera capable de :

Compréhension de l'écrit :

- comprendre le sens général des documents écrits et savoir repérer des informations et les idées principales d'un texte,
- commenter une citation du texte à la lumière du document,
- repérer le point de vue adopté par l'auteur

Compréhension de l'oral :

- restituer en anglais le contenu principal et détaillé de documents audio ou vidéo.

Expression écrite :

- rendre compte de faits et de restituer une information avec ses propres mots,
- utiliser le lexique propre aux thématiques abordées
- résumer un document (idées principales, articulations essentielles),
- exprimer son opinion et être capable d'exprimer des arguments complémentaires ou contradictoires à ceux donnés dans un document.

Évaluation

Session 1 :

- Compréhension de l'oral (restitution en anglais) et/ou compréhension de l'écrit,
- Ecriture d'un article de presse portant sur l'une des thématiques du semestre.

Cette épreuve consiste en un examen sur table d'1h30. Aucun document n'est autorisé.

Session 2 : Examen sur table d'1h30 (même format que pour la session 1).

Pré-requis nécessaires

Niveau B1

Attention, une fois ce semestre de cours validé par une note supérieure ou égale à 10, une réinscription n'est pas possible. Exemple : s'il est validé en semestre 2, il ne peut être repris en semestre 4 ou 6.